



# Comité Directeur

## Procès-Verbal n°12

Réunion Bureau du :	<b>Mardi 14 mars 2022</b>
Présidence :	<b>M. William PONT</b>
Secrétaire Général :	<b>M. André VITIELLO</b>
Présents :	<b>Mmes Béatrice MONNIER – Cathy DARDON - MM Gérard BORGONI – Albert DI RE – Jean Paul RUIZ – José VIVERO</b>
Assistent à la séance :	<b>Mme Nathalie COGGIA (Directrice Administrative) – MM Gérard IVORA – Jean PAOLINI</b>

### MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions du Comité de Direction peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ;

L'appel est adressé à la commission d'Appel de la Ligue Méditerranée de Football par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

### CORRESPONDANCE

#### F.F.F. :

- Transmettant un courrier du président de la LFA sur le développement de l'Arbitrage amateur. Noté.

- Communication de la LFA concernant la décision de Noël LE GRAËT de démissionner de ses fonctions. Noté.

- La LFA adresse un courrier concernant l'accompagnement Fédéral des Ligues et District dans le développement des nouvelles pratiques. Transmis à al CTD et au CTD DAP

#### LIGUE MEDITERRANEE :

- La LFA lance la campagne Financement ANS à destination des Clubs. Cette campagne vise à cofinancer des projets en adéquation avec les priorités fédérales telles que la diversification de ses pratiques, le



développement de la pratique féminine, le développement du football loisir, la structuration des clubs, le développement du programme éducatif fédéral et la dynamisation de l'arbitrage amateur. Les dossiers sont à déposer sur le compte asso jusqu'au 30 avril 2023. Un mail à l'attention des clubs a été envoyé.

- Classement des installations à ST RAPHAEL du stade Louis Hon. NNI 831180101. Transmis à la C.T.D.I.S

- Extrait du procès-verbal de la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Règlementaire en date du 23 février 2023 concernant l'appel du FC VIDAUBAN d'une décision de la Commission de Discipline du 19.01.2023 : Appel irrecevable à la Ligue. Noté

#### DIVERS :

- **CDOS** : Création d'une formation BPJEPS APT coloration Santé à partir d'octobre 2023. Noté.

>> Mme Isabelle BOISVILLIERS quitte ses fonctions au CDOS du VAR le 10 mars après 15 années passées au service du mouvement sportif départemental. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans ses défis professionnels.

## INFORMATIONS

>> Suite à l'agression dont a été victime un arbitre ce week-end et aux nombreux dérapages constatés récemment à l'égard du corps arbitral, une réunion plénière du Comité de Direction aura lieu le 20 mars 2023 afin de confirmer la décision prise en bureau à savoir le doublement des sanctions concernant les voies de fait sur arbitres.

\*\*\*\*\*

>> Les finales des Coupes du Var Féminines à 11, à 8 et U15 auront lieu à GAREOULT le dimanche 11 juin 2023

>> Les finales des Coupes du Var Séniors, Foot Loisirs et Jeunes (U19, U18, U17, U16, U15 et U14) auront lieu à LA FARLEDE, Stade Jacques ASTIER les samedis 03 et dimanche 04 juin 2023.

*Prochaine Réunion Plénière  
le lundi 20 mars 2023*

**Le Président** : M. William PONT  
**Le Secrétaire Général** : M. André VITIELLO